



AVIS AU PUBLIC
ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ
INTERCOMMUNAL DU GRAND ALBIGOIS

Le public est informé que par délibérations en date du 2 juillet 2019, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en charge du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet d'élaboration du RLPi.

Les délibérations sont affichées au siège administratif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à Saint-Juéry ainsi qu'à l'accueil des communes membres. Elles sont tenues à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouvertures ainsi qu'à la Préfecture du Tarn.

La phase de concertation est aujourd'hui terminée. Le projet de RLPi sera soumis ultérieurement à enquête publique, au cours de laquelle le public aura, une nouvelle fois, l'occasion de s'exprimer sur le projet d'élaboration du RLPi et de faire valoir ses observations.

**La présidente de la
communauté d'agglomération
de l'Albigeois,**

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL